

VILLAB'ÉCHO

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VILLABÉ

MEILLEURS VŒUX 2024

"Plus vite, plus haut, plus fort
🏅 - Ensemble."

Devise Olympique



RECENSEMENT

Une opération régulière et obligatoire

p. 27 à 29



GÉRER

De beaux projets à venir

p. 30



SE DIVERTIR

Notre 1^{ère} course de caisses à savon

p. 36/37



Mairie de Villabé



91100.villabe

VILLAB'ÉCHO N°39 • JANVIER 2024

+ d'infos sur www.villabe.fr





**COMPTOIR
IMMOBILIER**
DE FRANCE

Estelle PELLETIER
Votre conseillère en immobilier
sur **VILLABÉ** depuis 15 ans

ACHAT • VENTE

ESTIMATION OFFERTE !

06 22 92 06 57
e.pelletier@cif-immo.com

Villabéennes et villabéens, -10% sur les chambres en semaine et week-end, pour accueillir votre famille et vos amis
* sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

-10%





Des chambres tout confort et une offre de restauration 24h/24

1, route de Villoison - 91100 Villabé
Tél. : 01 69 91 70 90
www.ace-hotel.com

ace HÔTEL
simplement bien



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

**Karl DIRAT**

Maire de Villabé,
Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
Vice-président du SMOYS

Chères Villabéennes, chers villabéens,

Je vous présente mes meilleurs vœux, à vous ainsi qu'à vos proches et à vos familles.

C'est vers la paix que vont mes pensées et mes préoccupations de servir notre belle commune en ce début d'année.

Avec mon équipe municipale nous gardons le cap de l'énergie, du dynamisme et du développement durable au service de tous.

Comment imaginer Villabé en 2030 sans votre avis, sans connaître vos souhaits ?

Nous vous présenterons prochainement les résultats de notre étude urbaine et de l'enquête de satisfaction **« Imaginons ensemble Villabé 2030 »**.

Je continuerai à venir à votre rencontre lors des réunions de quartier, des événements associatifs car être au plus près de vous afin de gérer et construire notre avenir ensemble, c'est essentiel pour moi.

Nos actions en faveur des sinistrés de la Turquie, de la Syrie et du Maroc montrent que notre commune est solidaire, engagée et possède des valeurs de partage et de bienveillance. Je suis toujours aussi fier d'être votre Maire.

Nous accueillons de nouveaux Villabéens, leurs enfants dans nos écoles. Nous avons lancé le projet d'agrandissement de l'école Ariane, l'étude de l'autonomie en énergie électrique pour nos bâtiments communaux d'ici 2030.

Notre motivation reste intacte, 2024, sera l'année Olympique où nous relèverons tous les défis avec vous. Alors gardons à l'esprit la devise des JO **« Citius ! Fortius ! Altius ! Communiter ! »**

« Plus Vite ! Plus Haut ! Plus Fort ! et Ensemble ! »

Avec l'ensemble du conseil municipal, du conseil des sages et du conseil municipal des Enfants, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 !

Tres cordialement
Dirat

Karl DIRAT
Villabé, le 19 janvier 2024

VIVRE

Pages 4 à 25 • 32 et 33

Pages 34 et 35

TRAVAUX / CIVISME**AGIR**

Pages 26

Pages 36 à 39

SE DIVERTIR**DÉCOUVRIR**

Pages 40 et 41

Pages 42 à 45

BRÈVES - COMMUNICATION**GÉRER**

Pages 30 et 31

Page 44 et 45

TRIBUNES POLITIQUES

Pages 27 à 29

RECENSEMENT

Directeur de la publication : Karl DIRAT • **Rédactrice en chef :** Nadia LIYAOU • **Rédaction :** Service Communication Mairie de Villabé
Photos : Service Communication Mairie de Villabé, Service Communication Grand Paris Sud, Fotolia, Shutterstock, Freepik, Istock, Adobe.
Imprimerie : Planète Impression • **Mise en page, graphisme et conception des publicités :** Alonegraphic : 06 99 420 440 - www.alonegraphic.fr
Publicité : Philippe LACHKAR : 06 11 68 82 52 ou 01 60 79 39 29 - sp.91@orange.fr

RÉTROSPECTIVE 2023

Retrouvez en images les événements qui se sont déroulés sur notre belle commune de Villabé sur toute l'année 2023.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12

1 à 6 • Cérémonie des Voeux du Maire 2023 avec la Brigade d'Intervention Musicale Ethnofonik et le Big Band de l'Amicale de Villabé

7 à 9 • Petit déjeuner de la Sécurité : inauguration de la vidéo protection

10 à 11 • Fête de La Saint-Vincent organisée par le Sarment Villabéen

12 • L'équipe de bénévoles du Téléthon de Roger Forlivesi et de Gilles Fourmont a remis à M. Le maire, Karl Dirat, l'emblème de notre commune constitué avec les pompons achetés par les participants du Téléthon 2022.



13



14



15



16



17



18



19



20



21



22



23

13 à 16 • Carnaval intergénérationnel organisé par le CCAS, le Centre de Loisirs et le service Jeunesse

17 à 19 • Loto Solidaire en soutien aux peuples turcs et syriens organisé à la salle La Lune d'Or

20 à 22 • VillabéTattoo fest

23 à 25 • Cérémonie de l'Arbre de Vie 2022



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



38



39

26 à 28 • Exposition «Temps, tant et autant de Femmes» par l'Association des Familles de Villabé

29 à 31 • Semaine du Jardinage chez Jardiland

32 à 34 • Karaoké du CCAS pour les seniors

35 à 39 • Inauguration des composteurs dans les groupes scolaires Ariane et Jean-Jaurès avec la Maison de l'Environnement de Grand Paris Sud



40



41



42



43



44



45



46



47



48



49



50

40 à 42 • Projet Éco-Citoyen

43 à 45 • Remise des prix du Concours ITC organisée avec le collège Rosa-Parks et La Maison de la Création d'Entreprises

46 à 48 • Cérémonie de la Citoyenneté : remise des cartes électorales

49 à 52 • Journée multiculturelle



51



52



53



54



55



56



57



58



59



60



61



62



63

53 et 54 • Spectacle :
«Jean-Pierre, Lui et Moi»

55 à 58 • Prévention routière vélo pour les groupes scolaires Ariane et Jean-Jaurès

59 à 61 • 2^{ème} Salon de l'Emploi et de la Formation

62 à 64 • Inauguration des logements de l'Île de la Papèterie Darblay en présence de :
Vincent Delahaye, Sénateur
Narendra Jussien, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture de l'Essonne,
Martine Cinosi-Girard, Conseillère Départementale déléguée en charge du handicap,
Michel Bisson, Président de Grand Paris Sud,
Xavier Dugoin, Président du Siarce,
Antoine Rousselle, Directeur Général Adjoint Érilia,
Agathe Faure, Fondation Léopold Bellan (CHALBE)
Dounia Bennani, Directrice Régionale de France Horizon,
Valero-Gadant, Architectes
Outarex, Constructeur

64



65



66



67



68



69



70



71



72



73



74



75

65 à 67 • Spectacle : «Mektoub»

68 à 70 • Tournoi d'échecs avec les écoles organisé par l'association Les Fous de Villabé

71 et 72 • Sortie au théâtre pour les seniors organisée par le CCAS

73 à 75 • Séjour ANCV à Menton organisé par le CCAS

76 et 77 • Le Jobtruck présent au centre commercial Villabé A6



76



77

DE MAI À juin



78



79



80



81



82



83



84



85



86



87



88

78 à 82 • Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

83 et 85 • Concert Etnofonik avec les écoles

86 • Bal Swing, Amicale de Villabé

87 à 88 • Vide grenier



89



90



91



92



93



94



95



96



97



98



99

89 à 96 • Cérémonie du Centenaire du ravivage de la flamme de la tombe du soldat inconnu avec le conseil municipal des enfants de Villabé, le conseil des sages et le Conseil municipal des Enfants d'Évry-Courcouronnes

97 à 99 • 1 café pour créer mon entreprise



100



101



102



103



104



105



106



107



108



109



110



111



112



113

100 à 102 • Rencontre avec Miss lao

103 à 106 • Atelier compost avec les écoles

107 à 109 • Réunion publique :
Bilan de mi-mandat

110 et 111 • Spectacle de fin d'année de
l'école maternelle Jean-Jaurès

112 et 113 • Spectacle de fin d'année de
l'école maternelle Ariane



114



115



116



117



118



119



120



121



122



123

114 à 121 • Villabé Sport en Scène 2023 :
Critérium du jeune conducteur et
Festival « Sur les chapeaux de roues » :
Rassemblement de véhicules de collection,
présence de l'association Performanga (tuning)
Journée animée par l'amicale de Villabé,
l'association Rock'n style, les Rockers,
et mini-vroom

122 à 125 • Villabé Sport en Scène 2023 :
Concours de pêche organisé par le service
Jeunesse



124



125



126



127



128



129



130



131



132



133



134



135



136



137

126 à 130 • Cérémonie commémorative : Appel du 18 juin 1940

131 et 132 • Villabé Sport en Scène 2023 : Challenge Sutarik organisé par Villaboule

133 et 134 • Action Enfance fait son cinéma : Félicitations au Village d'enfants de Villabé pour avoir reçu le Prix du Public.

135 à 137 • Villabé Sport en Scène 2023 : Distribution d'un goûter d'antan aux élèves des 2 groupes scolaires Ariane et Jean-Jaurès



138



139



140



141



142



143



144



145



146



147



148



149



150

138 à 140 • Collecte alimentaire organisée par le CCAS au centre commercial Villabé A6

141 à 143 • Villabé Sport en Scène 2023 : Soirée Echecs organisée par les Fous de Villabé en présence de M. Prié, GMI et Mme Hemmat, principale du collège Rosa Parks

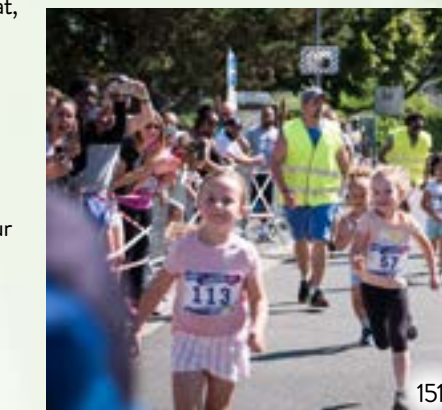
144 à 145 • Villabé Sport en Scène 2023 : Apéritif citoyen, place Roland Vincent

146 • Villabé Sport en Scène 2023 : Fête de la Petite Enfance

147 et 148 • Villabé Sport en Scène 2023 : Fête de la musique et Feu du Carmantran pour la Saint-Jean

149 et 150 • Villabé Sport en Scène 2023 : Villab'raid Aventure

151 et 152 • Villabé Sport en Scène 2023 : Course pédestre et Villabé Fun park



151



152

DE JUIN À octobre



153



154



155



156



157



158



159



160



161



162



163

153 et 154 • Rassemblement en soutien aux Maires lors des émeutes

155 à 157 • L'estivale 2023

158 et 159 • Les Moissons dans le Cirque Naturel de l'Essonne

160 et 161 • Bal populaire et distribution des lampions place Roland Vincent, défilé aux lampions et feu d'artifice au collège Rosa Parks.

163 à 166 • Agglo Fun Tour



164



165



166



167



168



169



170



171



172



173

167 à 169 • Visite Ministérielle avec Clément BEAUNE, Ministre délégué chargé des transports en présence de M. Le Préfet, Bertrand GAUME, Mme La Sénatrice Daphné RACT-MADOUX, M. Le Président de l'APRR, Fabrice ROUZIC, maire-adjoint de Villabé et Robert NIETO, adjoint au Maire de Villabé

170 et 171 • Cinéma en plein-air

172 à 175 • Remise des diplômes et récompenses pour les participants du Chantier Jeunes Municipal



174



175



176



177



178



179



180



181



182



183



184



185



186

176 et 177 • Colloque sur les violences sexuelles dans le milieu sportif animé par l'association Colosse aux pieds d'argile en présence d'Alain Castanier, Préfet délégué pour l'égalité des chances en Essonne.

178 à 184 • 2^{ème} Tournoi international féminin U16 « LNC Villabé Cup », organisé par l'Etoile Sportive de Villabé section football et Les Nouveaux Constructeurs



187



188



189



190



191



192



193



194



195

185 à 189 • Rentrée scolaire pour nos jeunes villabéens, dans nos 2 groupes scolaires Ariane et Jean-Jaurès

190 à 193 • Forum des Associations organisé à l'Espace culturel La Villa

194 et 195 • Accueil des nouveaux arrivants sur la commune de Villabé

196 et 197 • Journée du Patrimoine organisée par le Sarment Villabéen



196



197



198



199



200



201



202



203



204



205



206



207

198 et 199 • Croisière organisée par le CCAS
200 à 202 • 8^{ème} édition de la Foulée des Brettes
203 et 204 • La Gadouilleuse
205 • Loto humanitaire en soutien aux sinistrés du Maroc
206 et 207 • Vide grenier organisé à l'espace culturel La Villa avec l'aide du Groupe Logistique



208



209



210



211



212



213



214



215



216



217

208 à 213 • La Semaine Bleue 2023 pour nos seniors villabéens

214 à 217 • Elections des nouveaux membres du Conseil municipal des Enfants

218 et 219 • Essonne Verte, Essonne Propre !



218



219

D'OCTOBRE À décembre



220



221



222



223



224



225



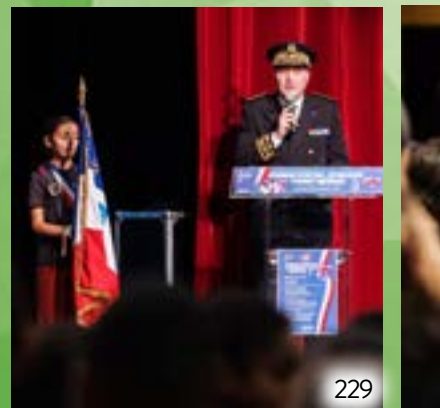
226



227



228



229



230

220 et 221 • Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard

222 et 223 • Réunion publique résultats Enquête villabé 2030

224 à 230 • Cérémonie citoyenne et républicaine en présence de M. Le Préfet Bertrand GAUME, Karl DIRAT, Le Maire, les élus du conseil municipal, les membres de l'UNC, Nicolas DHUMEZ, Inspecteur de l'Éducation Nationale les élèves des groupes scolaires Ariane et Jean-Jaurès et du collège Rosa-Parks



231



232



233



234



235



236



237



238



239



240



241

231 à 235 • Cérémonie commémorative du 11 novembre 1945

236 à 238 • Repas du Beaujolais Nouveau

239 • Réunion publique ZAER

240 • Atelier EDF, économies d'énergie

241 et 242 • Cérémonie pour la remise des Médailles du Travail



242



243



244



245



246



247



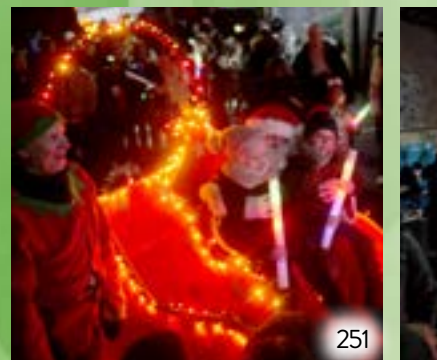
248



249



250



251



252



253



254



255

243 à 245 • Cérémonie du 5 décembre : Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

246 à 252 • Spectacle, goûter et déambulation de Noël offerts par la municipalité avec l'association Chevanne, Patrimoine, Environnement

253 et 255 • Noël solidaire avec la DIRIF



256



257



258



259



260



261



262



263



264



265

256 à 258 • Spectacle de Noël, école Ariane

259 à 261 • Inauguration du parc canin

262 • Réunion publique sur la circulation J-Jaurès

263 à 267 • Téléthon 2023



266



267



ATELIER ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le CCAS, en partenariat avec EDF SOLIDARITÉ, a organisé un atelier sur le thème des économies d'énergie, le lundi 20 novembre 2023. L'atelier a été animé par un technicien d'EDF qui a autour d'un jeu fait prendre conscience des dépenses d'électricité selon les appareils détenus dans la maison en présence de 10 villabéens.

Ils ont pu ainsi, estimer leur consommation d'électricité et visualiser ainsi les économies possibles à faire dans leur intérieur.

LES BONS SENIORS



Comme chaque année, le CCAS a procédé à la distribution de bons d'achat pour les seniors. Afin d'augmenter le pouvoir d'achat des bénéficiaires, le Conseil d'administration du CCAS a réévalué les tranches du quotient familial.

7 582 Bons ont été distribués auprès de 445 foyers seniors. Nous remercions l'ensemble des commerçants du centre-ville, partenaires de cette opération :

Le Fournil de Villabé, Pizza Casa Mia, la Pharmacie de la mairie, le restaurant le Bilboquet, l'institut d'Isabelle, L'institut de beauté Hiprèone, Marie coiffure à domicile, Ostéopathe Corentin ROUZIC, Ostéopathe Anthony COP, Isabelle PEREIRA Coiffure à domicile

NOËL SOLIDAIRE

Le 13 décembre 2023, la municipalité et le CCAS de Villabé ont organisé en collaboration avec la DDT 91 comme chaque année, le Noël Solidaire pour les enfants de la commune des familles identifiées comme en difficulté. Durant cet après-midi, les enfants ont pu participer à des activités jeux et maquillage, assister à un spectacle le clown rico fait son show et recevoir un jouet du père Noël avec un goûter. 28 enfants de la commune ont pu oublier un instant de cet après-midi les difficultés familiales.



LE PLAN GRAND FROID

Le grand froid, comme la canicule, présente des dangers pour notre santé. Pendant l'hiver, le Plan grand froid peut être déclaré lors d'un épisode de froid d'une durée d'au moins deux jours, avec des températures inférieures aux normales saisonnières de la région. Selon les températures, le plan se décline en plusieurs niveaux de

vigilance : jaune, orange et rouge. Son objectif est de protéger, les populations vulnérables, du froid. Ainsi un registre est tenu au CCAS afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement. Vous pouvez vous inscrire auprès du CCAS.

Cette année sera encore sous le signe de l'accompagnement des seniors dans la vie quotidienne et des personnes fragilisées. Le lien social est notre priorité !

Pascale HUVIER
Adjointe au maire chargée des Affaires Sociales / Vice-présidente du CCAS



Recensement
de la population 2024



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION : UNE OPÉRATION RÉGULIÈRE ET OBLIGATOIRE

Villabé réalise en 2024 le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 18 janvier et le 17 février 2024 ce qui permettra aussi à l'Etat de mettre à jour le calcul de la dotation globale de fonctionnement versée à notre commune.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement de la population permet :

- de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune,
- de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France.

L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

C'est grâce à ces données statistiques que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Leurs résultats permettent de :

- déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement,
- définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs : infrastructures des transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Comment le recensement est-il effectué ?

Vous êtes prévenu du passage de l'agent recenseur par une lettre déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant ou par l'agent lui-même.

Le recensement est effectué par des agents recenseurs recrutés par la commune. Chaque agent recruteur a une carte tricolore signée par le maire, avec sa photo et son nom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

Comment répondre aux questionnaires du recensement ?

• Par internet sur le site le-recensement-et-moi.fr

Répondre par internet est la manière la plus simple et la plus rapide de se faire recenser, et également la plus économique pour la commune, plus responsable pour l'environnement (*moins de formulaires imprimés*). Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne.

• Par écrit

Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra une notice d'information - soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres - qui comprend les instructions pour vous faire recenser.

Cette notice d'information comprend :

- Une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement,
- Autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes dans le foyer avec des questions sur l'âge, le lieu de naissance, la nationalité, le niveau d'études, le lieu de résidence,

l'activité professionnelle. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à les compléter, n'hésitez pas à le lui demander. L'agent recenseur conviendra avec vous d'un rendez-vous pour venir récupérer les questionnaires dûment remplis mais vous pouvez également les apporter directement en mairie.

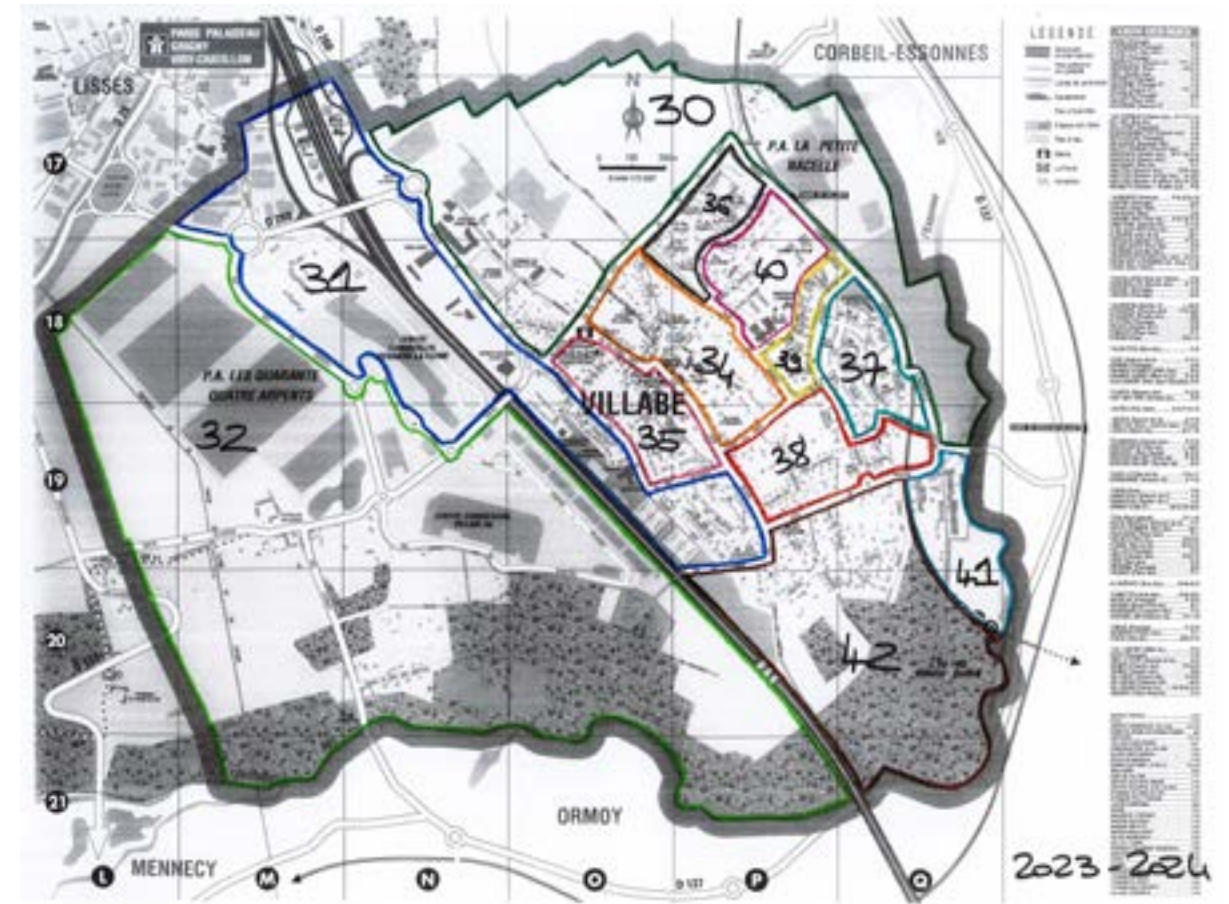
Vos données sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal, et vos informations sont strictement confidentielles.

Si vous n'avez reçu aucun document au 17 février 2024, nous vous invitons à contacter la mairie de Villabé au 01 69 11 19 75.

LES CHIFFRES DES DERNIERS RECENSEMENTS

1999 : 4 832 habitants
2013 : 5 404 habitants
2018 : 5 533 habitants



LISTE DES AGENTS RECENSEURS DE VILLABÉ



André Saldumbide
(secteurs 31 et 35)



Corinne Martinet
(secteurs 36, 39 et 40)



Elisabete Eira
(secteurs 37, 38, 41)



Laura Kolpak
(secteurs 30, 32, 42)



Laure Mercy
(secteurs 37, 38, 41)



Ludivine Cosson
(secteurs 30, 32, 42)



Magali Audibert
(secteurs 36, 39 et 40)



Marie Aladenise
(secteur 34)



Merouane Nebbache
(secteurs île de la Papeterie
Darblay et Les Linottes)



LE CENTRE COMMERCIAL VILLABÉ A6 TERMINE BIEN L'ANNÉE 2023

2024 s'annonce encore avec de beaux projets à venir mais quelques semaines avant la fin de l'année précédente, nous avons vu fleurir sur le parking du centre commercial :

- Des bornes de recharge pour véhicules électriques de 22 à 300 Kw,



- Une laverie en libre-service avec 2 machines et un sècheur,
- A l'intérieur de la galerie marchande, la vitrine du Centre Dentaire a été installée et il devrait ouvrir dans les semaines à venir.

Le permis de construire de la start-up Hyliko a été validé courant octobre et les travaux vont commencer pour une mise en service de la première station d'Hydrogène de biomasse destinée aux poids lourds afin de décarboner notre atmosphère. Mise en service juin 2024 entre le contrôle technique et l'Hôtel ACE.



Courant janvier 2024, Casa Mia proposera en alternance avec son food-truck de pizzas, un second véhicule consacré aux burgers aux emplacements et jours habituels.

Deux autres projets commerciaux sont en cours et nous vous en parlerons dans les prochains numéros.

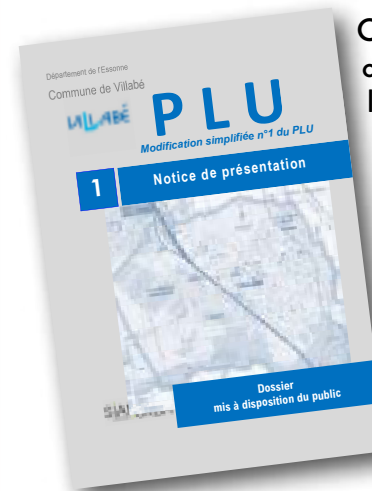


URBANISME : LES ÉVÈNEMENTS IMPORTANTES À VENIR

Vous trouverez ci-dessous les événements importants présents et à venir sur notre commune.

- Adoption de la **modification simplifiée numéro 1 du P.L.U.** par le Conseil Municipal du 10 novembre 2023.

Par délibération en date du 10/11/2023, le conseil municipal de la commune de Villabé a approuvé la modification simplifiée n°1 de son plan local d'urbanisme.



Cette délibération peut être consultée en mairie où elle fait l'objet d'un affichage durant 1 mois.

Le dossier de modification simplifiée N°1 du P.L.U. est à la disposition du public à la mairie de Villabé aux jours et heures habituels d'ouverture. Il est consultable sur le site internet de la commune www.villabe.fr et sur le Géoportail de l'urbanisme.

- Livraison du **programme immobilier Pichet**, route de Villoison (photo ci-dessus) depuis la mi-décembre 2023

- Livraison du **programme immobilier Les Nouveaux Constructeurs** rue Jean Jaurès, fin du 1^{er} trimestre 2024



- Nomination au Conseil Municipal du 15 décembre 2023 d'un **Comité de Pilotage** et d'un **Comité technique** afin de travailler sur le projet d'agrandissement/modification de l'école Ariane.

Toujours à l'écoute d'un projet pouvant intégrer notre centre commercial, nous mettons tout en œuvre avec nos services municipaux pour aider à le concrétiser et enrichir notre tissu commercial. Pendant ce temps, nous continuons d'adapter le PLU en fonction de la vie de la commune et de ses besoins.

Laurent SILVERA
Adjoint au maire chargé des commerces, des entreprises, de l'urbanisme social et du jumelage





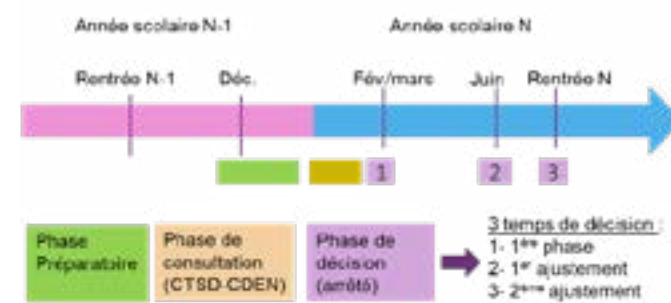
RÔLE DE LA COMMUNE

DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

L'article L.212-4 du code de l'éducation précise que la commune a la charge des écoles publiques. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les réparations importantes, l'équipement et le fonctionnement. Dans cette parution, diverses questions sont abordées afin de répondre aux interrogations de certains d'entre-vous.

Ainsi en juin a été actée l'ouverture d'une classe en maternelle Jean-Jaurès, à la rentrée de septembre 2023, en raison des nouvelles constructions, trois nouvelles classes ont vu le jour (une en élémentaire Jean Jaurès, une en élémentaire Ariane et une en maternelle Ariane). Ces nouvelles ouvertures ont permis de diminuer le nombre d'enfants par classe.

La carte scolaire du 1^{er} degré : le calendrier



Qu'en est-il de la construction d'un troisième groupe scolaire ?

Le comité de pilotage a entériné l'arrêt du projet de la construction d'un troisième groupe scolaire notamment en raison de trois facteurs : évolution des effectifs scolaires plus lente que celle prévue initialement, explosion des coûts de construction et augmentation des taux d'emprunt.

Néanmoins, les opérations urbaines nouvelles ou à venir, l'évolution de la démographie sont autant de phénomènes qui questionnent sur la capacité actuelle d'accueil scolaire. Ainsi, la municipalité et son comité de

pilotage travaillent sur l'agrandissement de l'école Ariane permettant d'anticiper les besoins futurs en matière de locaux scolaires, du point de vue tant de leur dimension que de leur implantation. L'analyse vise à croiser d'une part un diagnostic des bâtiments scolaires existants et, d'autre part une étude prospective démographique scolaire fondée sur l'évolution la commune.

Quelles sont les obligations des communes sur la prise en charge des frais de scolarisation des élèves hors de leur commune de résidence ?

La participation de la commune de résidence peut dans certains cas être obligatoire, comme par exemple lorsque la commune de résidence ne dispose pas d'école publique, lorsque l'inscription d'un élève en dehors de sa commune de résidence est justifiée par l'état de santé de celui-ci. Dans ce cas, la répartition des frais de fonctionnement se fait par accord entre la commune de résidence et la commune d'accueil. Les maires des deux communes peuvent déterminer librement le montant de leur participation respective qui est acté en conseil municipal.

Qu'appelle-t-on le service minimum d'accueil ?

Il s'agit d'assurer l'accueil des élèves scolarisés dans les classes en cas de grève des enseignants. Les communes ont la charge d'assurer un service d'accueil si le taux des grévistes est supérieur à 25% des enseignants. Jusqu'à ce jour, notre municipalité a toujours assuré le service minimum.

Qui finance le fonctionnement des écoles

Le fonctionnement est assuré par le budget communal. Les dépenses obligatoires selon le code (L212-4 et L212-5 du code de l'éducation) sont notamment : la construction, l'extension, les réparations, l'équipement et le fonctionnement des locaux, l'acquisition et l'entretien du mobilier scolaire, les fluides (chauffage, eau, électricité), la rémunération du personnel de service... A cela se rajoute les dépenses facultatives permettant d'organiser des activités éducatives, sportives et culturelles intégrées au temps scolaire.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE

Voici quelques chiffres concernant le budget de fonctionnement 2023 que la commune met à disposition des écoles. (Détail qui peut éviter des quiproquos : alors que la municipalité raisonne en année civile sur laquelle est voté le budget, les enseignants fonctionnent en année scolaire).

Fournitures scolaires :	42 € / élève
Abonnement à Klassroom :	29 € / élève
Dons de dictionnaire au CE1 :	19 € / élève
Projet d'école :	1500 € / école
Classes transplantées :	20 000 / groupe scolaire
Spectacle de Noël pour les maternelles :	800 € / groupe scolaire
Achats de livres pour Noël pour les maternelles :	13 € / élève
Matériels informatiques et câblage réseau :	36 000 €
Bus scolaires (piscine, sortie pédagogique) :	43 000 €

Est-ce vrai que la mise en place de la restauration scolaire n'est pas une obligation ?

Oui. En effet, la restauration scolaire est un service public facultatif, tout comme les garderies périscolaires.

La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle est un sujet préoccupant pour la plupart des familles. Il est donc indispensable de proposer aux parents, à côté du temps scolaire, des solutions d'accueil. Ainsi les enfants sur la commune sont accueillis de 7h à 19h.

Pour les accueils périscolaires du matin et du soir, ceux-ci se réalisent sans inscription préalable. Pour la restauration scolaire, une inscription est obligatoire afin de permettre

la commande des repas en adéquation avec le nombre d'enfants inscrits.

Comment se réalise la préparation des repas ?

Les 95 000 repas annuels proviennent d'un prestataire et sont livrés chaque matin dans les écoles. Les menus sont élaborés par des diététiciens en respectant les normes, les grammages, la saisonnalité afin de maintenir une qualité nutritionnelle. Depuis plusieurs années, Villabé s'est engagé à respecter la loi EGAlim qui a encore évolué au 1^{er} janvier 2024. Ainsi, les repas servis comptent désormais 60% de produits durables pour les viandes et les poissons. Les surcoûts engendrés, jusqu'à ce jour, n'ont pas été répercutés aux familles.

Faire en sorte que le milieu scolaire soit capable de répondre aux besoins d'apprentissage et d'épanouissement des enfants est la priorité constante de la commune. Que 2024 vous apporte la joie, la paix et le bonheur.

Isabelle WIRTH

Adjointe aux affaires scolaires périscolaires et à la santé





LE CIVISME : L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune ne peut, à elle seule, régler tous les problèmes qui se posent dans notre vie quotidienne : qu'il s'agisse de conflits de voisinage, de stationnement, de la divagation des animaux domestiques ou de la présence de leurs excréments sur la voie publique, du non-respect des jours et horaires de sorties des poubelles et autres dépôts sauvages...

Le mois de janvier étant le mois des bonnes résolutions, le Villab'écho vous rappelle quelques consignes de civisme.

Je jette...

Mes papiers, mes pots, boîtes etc...dans les poubelles prévues à cet effet, et pas sur la voie publique. De nombreuses poubelles sont mises à la disposition de tous dans toute la ville.

Je dépose...

Mes objets encombrants et lourds à la déchetterie. Je ne les abandonne jamais sur un terrain vague ou dans la nature. Pensez à vous munir de votre badge d'accès. Si vous n'en possédez pas, rendez-vous aux ateliers municipaux munis de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également prendre RDV auprès de Grand Paris Sud pour faire enlever vos encombrants.

Nous rappelons également que les conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif doivent être sortis la veille du jour de la collecte. Ils doivent être rentrés après chaque passage de camion.

En aucun cas les conteneurs ne doivent rester sur le domaine public. Vous avez également la possibilité de porter vos cartons et verres dans les bornes d'apports volontaires situées sur plusieurs points de la commune.

Je conduis...

Afin de circuler dans des conditions de sécurité optimales et comptant sur le civisme de chacun, il est demandé à tous, de se garer correctement sur les places de stationnement prévues à cet effet et de faire attention à sa vitesse. C'est 30km/h en centre ville !

Les places de parking situés place Roland Vincent sont en zone bleue, le stationnement y est donc limité pour une durée de 30 minutes maximum du lundi au vendredi. Lorsque vous arrivez sur ce stationnement, vous devez positionner votre disque derrière le pare-brise avec votre heure d'arrivée. Si vous ne disposez pas de disque de stationnement, la commune vous propose de télécharger gratuitement depuis son site internet un disque à fabriquer soi-même.

Je respecte...

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... sont interdits



par arrêté municipal les dimanches et les jours fériés. De même que tout bruit émanant d'habitations, de radios, de véhicules, d'attroupements nocturnes pouvant troubler la tranquillité de chacun est passible d'amendes.

Nous vous rappelons également que brûler ses déchets verts dans son jardin est interdit par arrêté préfectoral et peut être puni d'une amende.



J'apprends...

Je ne laisse jamais mon chien faire ses besoins sur les trottoirs, les sentiers publics, les aires de jeux pour enfants et les espaces verts publics. Lors de mes sorties, je dois tenir mon chien en laisse et ramasser ses déjections. Grâce au budget participatif, un parc canin a été installé, rue du stade afin que nos amis à 4 pattes puissent se dépenser en toute sécurité !

Je préserve...

Les massifs de fleurs, les espaces verts, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées.

J'entretiens...

Les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques ne doivent en aucun cas gêner la circulation des piétons ou des véhicules. Il vous appartient de procéder à la coupe, à la taille ou à l'élagage de toute végétation. De plus Les propriétaires ou les locataires sont tenus d'assurer l'entretien des trottoirs et plus particulièrement en cette période hivernale.



J'attire...

L'attention des autres en cas de non-respect de ces obligations car je veux vivre dans une ville belle et propre.

Je vous souhaite une très bonne année 2024. Les services techniques sont à pied d'œuvre pour rendre notre commune la plus attrayante possible. Nous restons bien entendu réceptifs afin d'améliorer votre quotidien.

Robert NIETO

Adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux communaux



INAUGURATION DU PARC CANIN

ouvert depuis décembre 2023, derrière les terrains de tennis couverts, rue du stade



NUMÉROS UTILES

POLICE MUNICIPALE

Place Roland Vincent

Tél. : 06 40 53 38 29

police.municipale@mairie-villabe.fr

ATELIERS MUNICIPAUX

Chemin des Prés

Tél. : 01 60 86 10 68

services.techniques@mairie-villabe.fr

COLLECTE DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Informations auprès des

Services Urbains de Grand Paris Sud

Tél. : 0800 97 91 91

services.urbains@grandparissud.fr

« La qualité de vie dans notre commune ne peut exister sans la participation de chacun au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens. »



INSCRIVEZ-VOUS À LA 1^{ÈRE} COURSE

DE CAISSES A SAVON VILLABÉENNE ÉCODURABLE !

Préparez-vous à l'adrénaline, à la créativité et à une bonne dose de plaisir car la première course de caisses à savon arrive à Villabé, le 16 juin 2024 en ouverture de Villabé Sports en scène ! C'est l'occasion parfaite pour les amateurs de sensations fortes, les ingénieurs amateurs, et tous ceux qui recherchent une aventure exaltante de se réunir et de participer à un événement unique en son genre.

Qu'est-ce que la course de caisse à savon ?

La course de caisses à savon est un événement où des participants construisent leurs propres véhicules sans moteur, généralement fabriqués à partir de matériaux recyclés ou récupérés, et les font dévaler une pente dans une compétition amicale. C'est une célébration de l'ingéniosité, de la vitesse, et surtout, du plaisir.

Comment s'inscrire ?

L'inscription à cette aventure palpitante est simple. Rendez-vous sur notre site web dédié à l'événement ou rendez-vous en mairie pour récupérer un formulaire d'inscription. Remplissez les détails nécessaires, y compris le nom de l'équipe, les membres participants. Assurez-vous de respecter les règles de sécurité pour garantir une expérience amusante et sans danger.

Règles de la course et sécurité

La sécurité est notre priorité absolue. Assurez-vous de respecter les règles de la course, notamment en portant un casque de sécurité, des gants et des vêtements couvrants le corps (shorts et teeshirts interdits), en vérifiant les freins et en assurant la stabilité de votre caisse à savon.



Meilleurs vœux à tous que cette année 2024 vous garde en bonne santé et tous vos souhaits se réalisent. Je serai heureuse de partager avec vous de nouvelles manifestations, telles que la journée multiculturelle le 27 avril prochain qui nous permettra de découvrir la culture de différents pays et de leurs spécialités culinaires. Le 30 mars 2024, rdv à l'espace culturel la Villa pour une soirée des années 80 tant réclamée par nos Villabéens. Bien d'autres festivités suivront pour lesquelles j'aurai le plaisir de partager avec vous de bons moments.

Marie GUÉANT-SIDORKO Adjointe au maire chargée des festivités et des grands rassemblements

RECHERCHE DE PARTENAIRES ET BÉNÉVOLES

Vous souhaitez être partenaire (financier ou matériel) de la course ?
 Vous souhaitez être bénévole (commissaire de course, chronométrateur) ?
 Vous souhaitez donner un coup de main pour la construction des petits bolides ?

Rejoignez-vous le samedi 27 janvier 2023 à 10h30, salle Roger Duboz
 ou contactez-nous par mail à fetes@mairie-villabe.fr

Des officiels seront présents le jour de la course pour veiller au respect des règles et garantir que tous les participants profitent de l'événement en toute sécurité. L'ensemble des règlements est disponible sur www.villabe.fr

Qui peut participer ?

La beauté de la course de caisses à savon réside dans son accessibilité. Les équipes peuvent être formées par des amis, des familles, des collègues, ou même des voisins. Les enfants à partir de 12 ans et les adultes peuvent tous profiter de l'excitation d'une course par gravité à bord de leurs créations uniques.

L'élément créatif : personnalisez votre caisse à savon

C'est le moment de laisser libre cours à votre imagination ! La personnalisation des caisses à savon est fortement encouragée. Donnez à votre véhicule un nom original, peignez-le avec des couleurs vives, et ajoutez des éléments décoratifs pour attirer l'attention. Le prix du design le plus créatif sera décerné, donc n'hésitez pas à être aussi créatif que possible.

Les spectateurs sont invités à se rassembler le long du parcours pour encourager les participants. Des stands de restauration, des animations et de la musique ajouteront une atmosphère festive à cet événement familial.

Le parcours

Les caisses à savons seront garées place du Patis. Les départs auront lieu place Roland Vincent selon l'ordre d'inscription des bolides. Elles descendront par gravité la rue Pierre Curie et l'arrivée se fera avenue de la Gare. Des tracteurs remonteront les bolides jusqu'à leurs garages, place du Pâtis.

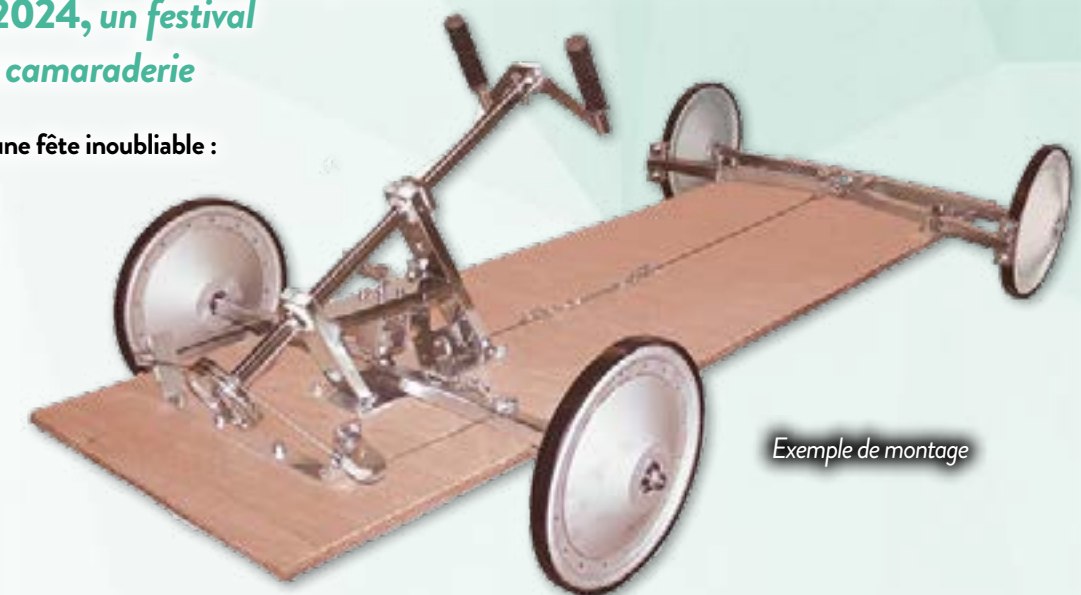
Inscrivez-vous dès aujourd'hui !

Ne manquez pas cette opportunité unique de participer à la première course de caisses à savon à Villabé. Rassemblez votre équipe, laissez libre cours à votre créativité, et préparez-vous à vivre une expérience exceptionnelle. Inscrivez-vous dès aujourd'hui et soyez prêt à dévaler la pente avec style et enthousiasme !

Journée de la course : dimanche 16 juin 2024, un festival d'émotion et de camaraderie

Le 16 juin 2024 promet d'être une fête inoubliable :

- Essais libres de 9h à 12h,
 - Pause-déjeuner de 12h à 13h30,
- Départ des courses à 14h jusqu'à 17h,
- Aucun chronométrage ne sera effectué,
- Plusieurs passages seront possibles,
- Remise des prix.



SUBVENTIONS MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS

Un effort financier pour soutenir notre tissu associatif car les associations villabéennes jouent un rôle essentiel dans le tissu social en œuvrant pour des causes variées telles que l'éducation, la santé, l'environnement, la culture et le sport.

Villabé soutient financièrement et matériellement les associations et a subventionné 50 associations en 2023 afin de leur permettre de réaliser leurs projets.

Chaque année depuis 2015, une enveloppe de 120 000 € est attribuée au tissu associatif villabéen au titre de l'aide facultative selon le règlement d'attribution de subventions. Ce dernier a été mis à jour lors du dernier conseil municipal afin de valoriser les actions associatives en faveur des handicaps, de la santé ou des enfants en milieu scolaire. Pour 2024, la commune a donc pris la décision d'augmenter substantiellement cette enveloppe afin de pouvoir accueillir de nouvelles associations.

Grâce au soutien municipal matériel ou financier, les associations peuvent renforcer leurs capacités opérationnelles. Cela inclut le recrutement de personnels qualifiés, la formation continue, l'acquisition de matériel et d'équipements nécessaires, ainsi que le développement de compétences techniques. Ces investissements contribuent à accroître l'efficacité des organisations et à améliorer la qualité des services qu'elles offrent à la communauté.



Pour être éligible à une subvention municipale, les associations doivent répondre à plusieurs conditions :

- Détenir le statut d'association dite Loi 1901 ou de coopérative scolaire ;
- Posséder son siège social et exercer son activité principale sur le territoire de la commune de Villabé ;
- Avoir été déclarée en préfecture avant le 1er juillet de l'année d'attribution de la subvention ;



- Proposer des activités conformes à la politique générale de la commune de Villabé en matière d'animations sportives, culturelles et sociales ;
- Être considérée d'intérêt communal par la municipalité.

Le montant de la subvention versée à chaque association est calculé en fonction des critères suivants :

- Le nombre d'adhérents de moins de 18 ans ou de plus de 65 ans ;
- Le nombre d'adhérents de plus de 18 ans et de moins de 65 ans ;
- Le domicile des adhérents (villabéens ou extérieurs) ;
- La rémunération d'éducateurs ou de formateurs diplômés ;
- L'affiliation éventuelle à une fédération nationale, la détention d'un label ;
- L'engagement communal, la participation au rayonnement de Villabé ;



« Le tissu associatif est essentiel pour notre communauté car il est le garant du lien social »



- L'organisation possible d'événement exceptionnel (anniversaire, commémoration...) ;
- L'utilisation des bâtiments et véhicules communaux...

Les subventions municipales ne sont pas seulement une source de financement, mais également un moyen de renforcer la collaboration entre la commune et les associations, favorisant ainsi le développement durable et le bien-être collectif.

Ces fonds jouent un rôle essentiel dans le maintien du dynamisme de la vie locale.

L'équipe municipale depuis son élection aide le tissu associatif de la commune, c'est une volonté politique impulsée par M. Le maire. Que se soit au niveau sportif, culturel ou autre, l'enveloppe de cette subvention a été réévaluée à 120 000 euros pour 2024 afin d'aider les associations à vivre et à concrétiser leurs projets. En cette année olympique et paralympique je vous souhaite de battre des records et d'aller plus vite, plus haut, plus fort et ensemble. Tous mes vœux vous accompagnent pour 2024.

Patrick HASSAÏM Adjoint au maire chargé des affaires sportives



Toutes les conditions et critères d'attribution pour les subventions sont disponibles sur www.villabe.fr

Le dossier de demande de subvention est disponible en mairie et sur villabe.fr et doit être retourné avant le 31 janvier 2024 au service Vie Sportive et Associative viesportiveassociative@mairie-villabe.fr





LES HIVERNALES : LE THÉÂTRE BURLESQUE À L'HONNEUR DE LA 19^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL

© Stef Bloch - 2016

Après le théâtre gestuel, la danse, la magie, la musique, la marionnette contemporaine ou le cirque, *Les Hivernales* mettent le théâtre burlesque sur le devant de la scène avec la Compagnie du Détour. À Villabé, nous connaissons bien cette compagnie, qui est venue jouer *Les Femmes savantes* et l'irrésistible conférence-spectacle *Ridicules* !

La Compagnie du Détour revendique un théâtre de résistance par le rire : « un rire insolent qui provoque la réflexion ». Créée en 2001, c'est avec ses *Conférences burlesques*, dans lesquelles le travail corporel a autant de place que les mots, qu'elle commence à se faire connaître. En 2016, elle confronte pour la première fois son univers burlesque et caustique au répertoire classique et monte *Les Femmes savantes* de Molière. Le spectacle rencontre un immense succès au Festival d'Avignon, avant d'être joué un peu partout en France et ailleurs.

Pour cette nouvelle édition du festival, nous vous proposons plusieurs rendez-vous !

Judi 25 janvier à 19h, venez rencontrer les artistes, échanger autour d'un verre à la médiathèque Alain Ramey, le temps d'une soirée privilégiée.

Nous accueillerons le spectacle *On vous raconte des histoires*, le mardi 6 février à 20h. Des élèves de 5^{ème} et de primaires assisteront à des représentations scolaires, et des élèves de primaires recevront des sensibilisations.

Assistée de la dévouée – mais un brin maladroite – Mlle Carton, Mme Train, grande spécialiste des contes de fées, propose une conférence instructive et illustrée. Mais des imprévus vont



mettre à mal le déroulé de sa présentation et conduire à des versions inédites du Vilain petit Canard, Hansel et Gretel et Blanche-Neige. « Une conférence burlesque et explosive. Un spectacle intelligent et irrésistible de drôlerie. »

Nous vous proposons également une sortie à Lardy, le vendredi 2 février : en minibus, nous vous emmenons voir *Modestes Propositions* !

Un démographe et son assistante viennent nous faire part de l'état de l'évolution de la population mondiale en ce début de troisième millénaire. Leurs observations entraînent des conclusions alarmantes : « nous sommes trop nombreux... » Leur solution pour remédier à cette croissance démographique galopante est impitoyable : « Il faut recycler les personnes inutiles. »

C'est sous la forme d'une conférence illustrée d'expérimentations qu'ils vont méthodiquement développer leur thèse. « Une conférence à l'humour noir décapant pour remédier à la trop forte croissance de la population mondiale. »



Les collégiens, quant à eux, découvriront *À Table !*, un spectacle-débat sur le thème des discriminations, suivi d'une discussion avec les élèves.

Constatant que les élèves de collège cuisinent peu ou pas, Mme Machin, cheffe cuisinière tout terrain assistée de son jeune ap-

prenti Lucas propose une formation de cuisine expresse dans les classes. Cependant, Madame Machin, dont l'efficacité redoutable au travail ne se fait pas sans dommages collatéraux, empile préjugés et stéréotypes comme les choux d'une pièce montée.



Si vous souhaitez revoir ou conseiller à vos proches *Les Femmes savantes* ou *Ridicules*, toutes les dates se trouvent sur le flyer des Hivernales ou sur le site internet de la Compagnie Atelier de l'Orage, organisatrice du festival.



Inscrivez-vous à notre Newsletter

Un mail pour vous rappeler les spectacles à venir, ou encore pour vous inviter à des événements exceptionnels : c'est ce que permet votre inscription à la Newsletter du Service Culturel. Si cela vous intéresse, contactez-nous par mail à l'adresse suivante : lafon@mairie-villabe.fr ou rendez-vous à la billetterie les soirs de spectacle !

« Venez nombreux rencontrer les artistes des différents spectacles proposé par le service cultuel de la commune en appelant Léa Lafon pour toute vos réservations »

Céline ONESTAS
Conseillère municipale déléguée aux affaires culturelles



ZOOM
SUREssonne
LE DÉPARTEMENTFaites-vous
plaisir!ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

ESSONNE LA REVUE

Des portraits d'Essonnais passionnés et passionnants, des balades gourmandes... Si vous aimez les bonnes surprises, vous adorerez la nouvelle revue du Département.

Deux fois par an, le Département vous invite à recevoir gratuitement chez vous sa nouvelle revue. Une publication premium, pensée dans un esprit de collection à conserver et à refeuilleter, qui valorise le territoire et ses richesses. Et qui offre aux lecteurs de belles rencontres et d'insolites découvertes. Une façon pour le Département de célébrer les talents et les énergies qui font l'Essonne d'aujourd'hui et de demain. Le but est aussi de faire (re)-découvrir aux habitants les atouts d'un département où il fait bon vivre, se balader et qui rayonne notamment en matière d'attractivité économique et scientifique. Cette terre d'avenir se déclinera au fil des pages et des 3 rubriques principales: Imaginer, S'engager, Agir. Autant d'invitations au voyage... Dépaysement garanti!

essonne.fr

TÉLÉTHON 2023 : MERCI À TOUS
LES BÉNÉVOLES ET DONATEURS

Derrière chaque don se trouve un acte de générosité, un geste qui peut changer des vies. Les héros de cette édition du Téléthon sont ces milliers de personnes qui, anonymement, ont ouvert leur cœur et leur portefeuille pour soutenir la recherche médicale.

A Villabé, l'équipe de bénévoles engagée aux côtés de Gilles Fourmont s'est mobilisée du 7 au 9 décembre 2023 avec un programme riche et varié, a récolté la somme de **9 137,50 €** dont **800€** versés par la commune comme chaque année.

Au nom de l'AFM, des bénévoles Villabéens et de toutes les personnes bénéficiaires de votre générosité, nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour vos dons en faveur du Téléthon. Votre engagement contribue à faire de l'espoir une réalité pour ceux qui en ont le plus besoin.

Ensemble, nous sommes plus forts, et grâce à votre soutien, nous faisons progresser la recherche médicale et construisons un avenir meilleur pour tous.

COLLECTE ÉPHÉMÈRE
DE TEXTILES À VILLABÉ

Vos vêtements sont trop petits, abîmés et vous ne savez pas quoi en faire ?

Fini les textiles qui se retrouvent dans les ordures ménagères ! La collecte éphémère de textiles mise en place depuis avril 2023, sur l'ensemble du territoire de l'agglomération Grand Paris Sud se renouvelle en 2024.

Les conditions de collecte

- Qu'ils soient déposés propres et secs,
- Les chaussures s'attachent par paire,
- Tout doit être placé dans un sac bien fermé.

Les textiles admis

- Les vêtements (pantalons, chemises, pulls, t-shirts, manteaux, robes, joggings, etc.),
- Les sous-vêtements et accessoires (chaussettes, sous-vêtements, gants, écharpes, bonnets, maillots de bain, etc.),
- Les chaussures (sports, ville, tongs, sandales, etc.),
- Le linge de maison (serviettes de table et de bain, nappes, gants de toilette, torchons, tabliers, etc.).

Les prochaines collectes auront lieu de 10h30 à 14h30, sur le parking de Carrefour au niveau des bornes de collecte du verre :

- Mardi 13 février 2024
- Mardi 14 mai 2024
- Mardi 10 septembre 2024
- Mardi 12 novembre 2024



DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

SALON
des
CRÉATRICES

SAMEDI 9 & DIMANCHE 10 MARS 2024

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FÉMINITÉ
UN WEEK-END
D'ANIMATIONS
D'ATELIERS POUR TOUS

SAMEDI DE 13H30 À 22H - DIMANCHE DE 11H À 18H

ESPACE CULTUREL
LA VILLA

RUE JEAN-CLAUDE GUILLEMONT - 91100 VILLABÉ

Mairie de
VILLABÉRENSEIGNEMENTS :
afamillesvillabe@gmail.com ou 06 95 68 92 91

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT SUR RENDEZ-VOUS



Karl DIRAT

Le maire de Villabé

Reçoit les samedis matins de 8h30h à 12h, sur rendez-vous
Tel : 01 69 11 19 75 - Mail : karl.dirat@mairie-villabe.fr



Fabrice ROUZIC

Maire adjoint chargé de la stratégie financière, des ressources humaines et du développement durable
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : fabrice.rouzic@mairie-villabe.fr



Isabelle WIRTH

2^{ème} adjointe au maire chargée des affaires scolaires, périscolaires et de la santé
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : isabelle.wirth@mairie-villabe.fr



Patrick HASSAÏM

3^{ème} adjoint au maire chargé des affaires sportives
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : patrick.hassaim@mairie-villabe.fr



Nadia LIYAOU

4^{ème} adjointe au maire chargée de la communication, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : nadia.liyaoui@mairie-villabe.fr

Robert NIETO

5^{ème} adjoint au maire chargé de la sécurité et des travaux communaux
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : robert.nieto@mairie-villabe.fr

Pascale HUVIER

6^{ème} adjointe au maire chargée des affaires sociales et du CCAS
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : pascale.huvier@mairie-villabe.fr

Laurent SILVERA

7^{ème} adjoint au maire chargé des commerces, des entreprises, de l'urbanisme local et du jumelage
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : laurent.silvera@mairie-villabe.fr

Marie GUÉANT-SIDORKO

8^{ème} adjointe au maire chargée des festivités et des grands rassemblements
Tel : 01 69 11 19 75
Mail : marie.gueant-sidorko@mairie-villabe.fr



TRIBUNES POLITIQUES DES GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL



Groupe politique majoritaire : Agir pour Villabé

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2024 À TOUTES ET À TOUS !

Contrairement à notre opposition qui « rase gratis » et qui ne vote aucun budget pour que notre commune puisse fonctionner convenablement, en aidant les familles, les enfants et les seniors, notre CCAS va signer une convention avec le conseil départemental pour le suivi des personnes, célibataires ou les couples sans enfant au RSA.

Cette mesure devait être présentée lors du dernier conseil d'administration, malheureusement notre opposition a préféré jouer la chaise vide et a quitté la salle. Nous étions 9 et nous avions le quorum. En quittant la salle, le quorum n'était plus atteint. Cette **petite politique** retarde toutes nos actions de quelques jours et démontre bien l'intérêt que porte ce groupe à nos concitoyens.

Nous resterons positifs engagés en maintiendrons encore les tarifs à 1€ pour les repas des cantines (si l'état ne revient pas sur sa décision), les aides pour payer les factures d'eau, d'électricité, de gaz pour les foyers

en grandes difficultés, les aides pour les voyages, les transports scolaires, la distribution de colis alimentaires en collaboration avec le secours populaires, les spectacles des seniors, les colonies de vacances pour nos enfants, les deux sorties gratuites à la mer, le versement à chaque classe de 42€ par enfant pour l'achat de fournitures scolaires, le versement de 1500€ pour les projets pédagogiques de chaque groupe scolaire, les aides pour permettre aux enfants de partir en classe transplantée, les aides pour accéder au centre de loisirs, l'achat de dictionnaires pour les enfants de CE1, l'achat de livres pour les vacances de fin d'année.

La solidarité, le maintien du pouvoir d'achat des Villabéens restent nos priorités. Contrairement à notre opposition qui ne propose jamais rien ou lorsqu'elle propose une idée intéressante, nous l'avons déjà mis en œuvre depuis plusieurs années.

Avec Karl DIRAT, notre Maire, nous poursuivons nos réunions de quartier pour vous écouter et vous informer.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Samedi 20 janvier 2024
17h30, espace culturel la Villa
+ d'info au 01 69 11 24 76

FÊTE DE LA SAINT-VINCENT

Organisée par le Sarment Villabéen
Dimanche 28 janvier 2024
Espace culturel La Villa
+ d'info au 01 64 97 57 06

CONCERT DU NOUVEL AN

Organisé par L'École de Musique, Amicale de Villabé
Les 2 et 3 février 2024
Espace culturel La Villa
+ d'info au 01 60 86 02 21

LES HIVERNALES ON VOUS RACONTE DES HISTOIRES

Mardi 6 février 2024
20h, espace culturel la Villa
+ d'info et réservation au 06 84 34 79 43

INITIATION AUX GESTES ASSOCIÉ À LA PAROLE

Mardi 27 février 2024
19h3, Salle Roger Duboz

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 1^{er} mars 2024
19h30, Salle Roger Duboz

SALON DU TATOUAGE

Organisé par l'association Les Médiévales
Du 1^{er} au 3 mars 2024
Espace culturel La Villa

SALON DES CRÉATRICES

Organisé par l'association des Familles de Villabé
Les 9 et 10 mars 2024
Espace culturel La Villa
+ d'info : afamillesvillabe@gmail.com

SPECTACLE : MANGE TES RONCES

Mardi 19 mars 2024
20h, espace culturel la Villa
+ d'info et réservation au 06 84 34 79 43

SOIRÉE ANNÉE 80

Samedi 30 mars 2024
20h30, espace culturel la Villa
+ d'info au 01 69 11 24 76

FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Mercredi 3 avril 2024
De 9h30 à 15h, espace culturel la Villa
+ d'info au 01 69 11 24 76

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 avril 2024
19h30, Salle Roger Duboz

SPECTACLE : LA LEÇON DE FRANÇAIS

Vendredi 26 avril 2024
20h, espace culturel la Villa
+ d'info et réservation au 06 84 34 79 43

JOURNÉE MULTICULTURELLE

Samedi 27 avril 2024
de 10h à 22h, espace culturel la Villa
+ d'info au 01 69 11 24 76



Groupe politique d'opposition : Bien vivre à Villabé

Tous nos bons vœux pour cette année 2024 !

L'année 2023 marque la fin d'un projet insensé : le 3^{ème} groupe scolaire Hip Hip Hip Hourra !! Car nous n'avons eu de cesse de dire que c'était une aberration financière et écologique puisque le lieu d'implantation était dans le petit bois du Cirque de l'Essonne déclassé par l'équipe majoritaire, que cet emplacement alourdissait lourdement la facture et qu'il y avait d'autres solutions comme par exemple l'agrandissement de l'école ARIANE. C'est par ailleurs celle-ci qui est retenue aujourd'hui. **Leur entêtement nous coûte très cher : 450 000 € jetés par les fenêtres** si le chiffre avancé par le maire est exact. Si c'est cela gérer la commune en « bon père de famille », nous ne pouvons qu'être très inquiets !!

L'année 2023 fut aussi une année de nouvelles propositions portées par notre groupe : plan d'action pour la sécurisation des voies piétonnes, bourse étudiant en médecine etc. qui s'ajoutent à celles des années précédentes que vous pouvez retrouver sur notre site bienvivreavillabe.fr. Ce fut une année où nous avons continué de demander que le Bien vivre à Villabé soit pris en compte : nuisances sonores, problème de fibre,

sécurité etc.

Les réponses de la majorité ont été le plus souvent affligeantes. Il est difficile de coconstruire avec des élus qui ne maîtrisent pas leurs dossiers ou ne vous donnent pas les informations, et qui vous qualifient de menteurs.

Et ne parlons pas des commissions qui pour certaines, sécurité/urbanisme/tissu associatif etc., n'ont pas eu lieu depuis 2021. **Mais cela ne nous empêchera pas en 2024 de continuer à être à votre écoute, à vous informer et à proposer car l'essentiel pour nous, c'est VOUS et nous resterons fidèles à nos engagements et aux paroles données, quoiqu'il en coûte !!**

A. Trambaud-Dufresne C. Bertaux A. Sébastien N. Gomez C. Dasprez
À votre écoute : 1^{er} / 3^{ème} samedi du mois, 10-12h, 11 rue Jean Jaurès, porte à côté de la grille d'entrée de l'école élémentaire (sur place suivez les affiches)



Mairie de **VILLABÉ** Grand Paris Sud
Seine - Essonne - Sénart

AMICALE de VILLABÉ

CONCERTS DU NOUVEL AN

ESPACE CULTUREL LA VILLA
91100 VILLABÉ

VENDREDI 2 FÉVRIER & SAMEDI 3 FÉVRIER 2024 À 19H30

DIRECTION MUSICALE :
BENOÎT BARRAIL
SÉBASTIEN POULLE
ALBANE BARRAIL

AVEC LA PARTICIPATION
DES **CHORALES DES**
COLLÈGES DE MENNECY
ET DE VILLABÉ

RÉSERVATION INDISPENSABLE SUR
WWW.AMICALEVILLABE.COM



VENTE - ACHAT - ESTIMATION

Vos spécialistes de l'immobilier à Villabé

Marie-Odile Loron
06 85 47 94 09
mo.loron@kwfrance.com

Elodie Jugé
06 20 04 74 65
elodie.juge@kwfrance.com

kw EVOLUTION
KELLERWILLIAMS IMMOBILIER

Chaque agence est indépendante juridiquement et financièrement

ARNAUD MARIN

Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS...
... en toute sérénité

PROCHE DE VOUS
MENNECY • 01 64 57 23 00
CORBEIL ESSONNES • 01 64 96 19 19
RIS ORANGIS • 01 69 43 66 33
JUVISY SUR ORGE • 01 69 24 81 50
www.pf-amarin.com

CONTRAT OBSÈQUES
POMPES FUNÈBRES
FUNÉRAIRIUM
CRÉMATIUM
MARBRERIE
7J/7 • 24H/24

ALONEGRAPHIC

CRÉATION GRAPHIQUE & IDENTITÉ VISUELLE

LOGOS • CARTES DE VISITE
FLYERS • DÉPLIANTS • MENUS
PANNEAUX PVC & ALU • ENSEIGNES
MARQUAGE VÉHICULES & VITRINES

contactez-moi!

5,0 ★★★★★
27 ans Google

91100 VILLABÉ 06 99 420 440

SIANODECO

Philippe SIANO
un professionnel à votre service

Peinture intérieure & extérieure
Revêtements sols & murs
Intervention suite dégâts des eaux

14, rue Andromède - 91100 Villabé • Tél : 01 64 97 65 17 • sianodeco@gmail.com

06 99 44 44 83

entreprise éco-responsable

DEVIS GRATUIT

DEMANDE DE BAC ET VOS RENDEZ-VOUS ENCOMBRANTS

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

Grand Paris Sud
Seine - Essonne - Sénart



castorama

VILLABÉ

C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél : 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

Le Dimanche de 9h à 20h



Prêts à vous lancer ?
nous avons tout prévu
pour la réussite de vos projets

La qualité à prix bas toute l'année !

Besoin d'aide ?

Nous avons les services qu'il vous faut

NOUVEAU  LA LOCATION DE MATÉRIEL Louez facilement le matériel professionnel nécessaire à votre projet	Livraison assurée par notre partenaire trusk  LA LIVRAISON À DOMICILE Tous vos produits livrés chez vous, dans la pièce de votre choix 3H CHRONO OU SUR RDV	 8€90 La semaine LOCATION DE VÉHICULE Bénéficiez d'un service de location de véhicules. Consultez un conseiller ou rendez-vous à l'accueil
 LA DÉCOUPE Nous découpons le bois et le verre aux dimensions que vous souhaitez	 LE RETRAIT MAGASIN Commandez en ligne, récupérez en magasin 2h plus tard	 LA POSE Nous vous proposons de poser* pour vous grâce à notre réseau de professionnels. Bénéficiez en plus d'avantages fiscaux.

* Voir conditions et tarifs à l'espace carte du magasin.
* Pour la découpe et le montage, nous proposons des services de découpe et de montage à la carte. Les tarifs sont indiqués à l'espace carte du magasin. Les tarifs sont indiqués à l'espace carte du magasin. Les tarifs sont indiqués à l'espace carte du magasin.



**Bien accompagné,
en avant les projets !**

-5%

de Bienvenue
le jour de votre choix
sur tous vos achats



-10%

de Fidélité
à valoir tous les 1500 €
d'achats cumulés

**DES
GARANTIES
& SERVICES**

pour garder l'esprit tranquille



**DES
PRIVILÈGES
EXCLUSIFS**

toute l'année

Voir conditions à l'espace carte du magasin ou sur castorama.fr > votre espace client
pour découvrir tous les avantages de la carte castorama